



# CFC D'ASSITANT-E SOCIO-ÉDUCATIF-VE



## VALIDATION D'ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE ET FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Cette procédure s'adresse à des adultes expérimentés pouvant justifier de 5 années d'expérience professionnelle, dont au moins 2 années à 80 % dans le domaine d'activités des assistants socio-éducatifs.



### BILAN DE COMPÉTENCES

5 demi-journées de cours collectifs comme aide à l'élaboration de votre portfolio



### SOUTIEN INDIVIDUEL

Vos travaux sont commentés par un conseiller en bilan de compétences



### FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES (EPASC)

Rôle professionnel (modules A1 et A2) et selon les résultats de votre évaluation.

## Ce dispositif est piloté et encouragé par :

- ➔ le Service de la formation professionnelle
- ➔ l'Association valaisanne des travailleurs sociaux AVALTS
- ➔ l'Association valaisanne des EMS (AVALEMS)
- ➔ l'Association valaisanne des directions d'institutions de la petite enfance (AVsDIPE)
- ➔ l'OrTra SS Vs
- ➔ l'Office d'orientation scolaire, professionnelle et de carrière



## INSCRIPTION

### A. Personnes domiciliées en Valais :

1. Participation à la séance d'information (inscription obligatoire sous [www.vs.ch/cpa](http://www.vs.ch/cpa))
2. Auto-évaluation
3. Demande d'admission sur la plateforme numérique du Portail CPA Valais

### B. Personnes domiciliées hors canton du Valais :

1. Inscription auprès du Portail CPA de votre canton de domicile
2. Transmission de votre lettre de délégation cantonale
3. Etapes 1 à 3 de la partie A ci-dessus

## CONDITIONS DE RÉUSSITE

### Le CFC est délivré uniquement lorsque :

- tous les modules sont acquis ;
- la culture générale est acquise.

Des pondérations sont possibles en fonction du profil de qualification.

## COÛTS

Un émolument de Fr. 200.-\* est perçu au moment de l'inscription. Par la suite, les frais de formation sont pris en charge par le canton jusqu'à hauteur de Fr. 5'000.-.

\*Uniquement valable pour les candidats domiciliés en Valais (autres cantons : la prise en charge financière doit être réglée avec votre canton de domicile).

